

CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone : 02 51 50 45 45
Fax : 02 51 50 45 46
Email : mairie-de-doix@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2017



Date de convocation : 22 Février 2017

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, BRUNET François, PAQUET Monique, ALLARD Marie-Berthe, AVRIL Lionel, BARREAU Daniel, BAUDOUIN Annick, BERLAND Benoît, BERLAND Guillaume, BIROT Serge, CERCEAU Pierre, CHARRIER Pascal, CHOLLET Corinne, GOBIN Monique, LACOMBE Emmanuel, MAROT Jean, PELLETIER Nadège, POUPEAU Yvon, RONCIN Sophie, SERVANT Bernard, THIBAUD Sébastien.

EXCUSÉS : BONNET Franck, COURSEAU Hélène, METEAU Séverine, PICORON Andrée, SAGOT Judith, TOMBU Catherine.

Secrétaire de séance : PAQUET Monique

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents :

1. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant 3 du Lot 1 Gros Œuvre du marché de rénovation de la salle des fêtes de Doix et de ses alentours avec l'entreprise GUILLEBEAUD d'un montant de 664,08 € HT.
2. **DECIDE** de déposer une demande de subvention au titre du Pacte Régional pour la Ruralité avec la Région des Pays de La Loire pour l'acquisition du cabinet médical.
3. **FIXE**, suite à l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant au calcul des indemnités, de 1015 à 1022, du fait du protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) pour la FPT et d'un décret du 26 janvier 2017 (application au 1^{er} janvier 2017) et de la majoration du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} février 2017, le montant des indemnités de fonction du maire de la commune nouvelle, du maire délégué de Fontaines, des adjoints au maire de la commune nouvelle et des conseillers municipaux délégués, à compter du 1^{er} Janvier 2017, sur l'indice brut terminal de la fonction publique.
4. **ADOpte** le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2017, suite au reclassement des agents comme suit :
 - Secteur administratif :
 - Rédacteur principal de 1^{ère} classe, titulaire CNRACL, à temps complet.
 - Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, titulaire CNRACL, à temps complet.
 - Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, titulaire CNRACL, à 10H50 hebdomadaires.
 - Adjoint administratif territorial titulaire CNRACL, à 18H00 hebdomadaires.

- Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à 29h20 hebdomadaires, titulaire CNRACL.

Secteur technique :

- 1 Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, titulaire CNRACL, à temps complet.

- 1 Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, titulaire IRCANTEC, à 27H50 hebdomadaires.

- Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à temps complet.

- Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 31H75 hebdomadaires.

- Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 28H80 hebdomadaires.

- Adjoint technique territorial, titulaire CNRACL, à 28H00 hebdomadaires.

- Adjoint technique territorial, titulaire IRCANTEC, à 9H00 hebdomadaires.

- 2 Adjoints techniques territoriaux, IRCANTEC, à 15H00 hebdomadaires.

- Adjoint technique territorial, IRCANTEC, à 5H00 hebdomadaires.

- Contrat d'Avenir à temps complet pour 36 mois à compter du 15 juin 2015

- Adjoint territorial d'Animation, titulaire IRCANTEC à 20h00 par semaine.

5. AUTORISE le maire à signer la convention de prestation à intervenir avec l'association "De Bouche à Oreille", pour des interventions Musique et Danse dans les écoles.
6. ACCEPTE la demande de participation financière 2017 de l'ADMR de Maillé pour 1 235,00 €.
7. FIXE les participations pour la location des salles des fêtes pour l'année 2017, comme suit :
 - Le Club de l'Amitié de Doix : 100,00 €
 - Le Club du 3^{ème} âge de Fontaines : 125,00 €
 - L'Association « Au plaisir de la Danse » : 250,00 €
 - L'association GV section Yoga : 125,00 €
8. ACCEPTE la demande de Monsieur Pierre CERCEAU de rejoindre les commissions « Finances » et « Agriculture Espaces Verts Environnement »
9. DECIDE avec 1 voix pour le transfert (Stéphane BOULARD), 5 abstentions (Monique PAQUET, Daniel BARREAU, Serge BIROT, Pascal CHARRIER et Sébastien THIBAUD) et 16 voix contre le transfert (PAGEAUD Lionel, BRUNET François, ALLARD Marie-Berthe, AVRIL Lionel, BAUDOUIN Annick, BERLAND Benoît, BERLAND Guillaume, CERCEAU Pierre, CHOLLET Corinne, GOBIN Monique, LACOMBE Emmanuel, MAROT Jean, PELLETIER Nadège, POUPEAU Yvon, RONCIN Sophie, SERVANT Bernard), de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée.

QUESTIONS DIVERSES :

- Décision de l'Inspection académique : confirmation du retrait d'un 8^{ème} emploi d'enseignant en élémentaire à l'école de Doix.
- Dépôts sauvages : un arrêté va être pris afin de pouvoir verbaliser les contrevenants après mise en demeure et leur faire enlever leurs déchets. Un affichage adéquat sera prévu au pied des conteneurs verre et papiers.

Fait à Doix lès Fontaines, le 7 Mars 2017

Le Maire,

Lionel PAGEAUD

